FANTOMIN ET LUPINAS

Fantômas, ce crime contre la psychologie... Une somme de lieux communs... Personnages sans la moindre épaisseur psychologique... il est des exégètes, on le voit (1), pour qui Fantômas ne ressemble à rien. Pour d'autres au contraire il ne ressemble à personne. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes, ainsi J. Raabe et F. Lacassin qui écrivent :

> Le génie de Souvestre et Allain est d'avoir rompu avec la tradition du héros sympathique — qu'il soit criminel (Arsène Lupin) ou du côté de la loi (2).

Loin de nous l'idée d'entamer avec ces éminents spécialistes quelque douteuse polémique sourcière, même si Fantômas nous paraît prophétisé abondamment dans la littérature : par Han d'Islande, par le Professeur Moriarty, par le jésuite Rodin, par Maldoror... et, plus sûrement encore, puisqu'il est comme lui sanguinaire, puissant et doué pour la métamorphose, par l'Ogre du *Petit Poucet*. Non, là n'est pas notre propos ; mais on comprendra qu'à voir F. Lacassin récidiver ailleurs, seul, et affirmer que

> Si Lupin fait rire, Fantômas fait peur (3),

nous nous soyons ému. Cette tentative de définition de Fantômas par opposition à Arsène ne pouvait laisser indifférente la *Société des Etudes Lupiniennes*, où la doctrine est plutôt que

> Fantômas, c'est Lupin (4).

Quid, donc, de l'antithèse ?

***

Remarquons bien, avant toute considération textuelle, que lorsque, courant 1911, Fantômas est révélé aux foules, Arsène Lupin jouit depuis belle lurette de l'estime de tous : sa première apparition, qui fut remarquée, remonte à 1905. Et, de même que, d'une certaine façon, Arsène Lupin procédait ostensiblement, pour les contemporains cultivés,

de Raffles et de Sherlock Holmes (5), avec certes une originalité qui fait son charme propre, il ne saurait faire le moindre doute qu'à ses premiers pas Fantômas s'inspire d'Arsène.

Ceci demande à peine à être montré, tant est flagrante la communauté d'origine : nous voulons parler de la légendaire affiche dont Fayard, avant Garap, orna les murs de Paris. Nous montre-t-elle autre chose qu'un nouvel avatar de Lupin, tel que le portraiturraient les illustrateurs de la maison Laffitte ? Haut-de-forme, loup de velours, tenue de soirée, puissance occulte : c'est bien là le prestigieux gentleman-cambrioleur, les lecteurs de Leblanc ne pouvaient manquer d'établir un rapprochement.

Et la lecture du premier volume de la geste de Fantômas n'a guère dû les déconcerter : le cambriolage du château de Beaulieu est prodigieux d'ingéniosité, mais il n'innove pas de façon bien considérable sur celui de Malaquis (6). Quant au vol mondain du Royal-Palace Hôtel, il est si furieusement dans la manière du gentleman-cambrioleur que Fantômas ne peut s'empêcher de pester, de façon peu voilée, contre l'encombrant Lupin avec qui le lecteur risque de le confondre :

> Me prenez-vous pour (...) quelque *cambrioleur de marque?* (7)

Quant à la suite : le procès, avec intervention de Ganimard — pardon : Juve ! —, l'acquittement dû à une usurpation d'identité, l'utilisation habile de la prison comme alibi, l'usage d'un sosie (Baudru ou Valgrand)... tout cela est bel et bien, pour le canevas, du Lupin et du meilleur.

***

Mais il y a mieux : nous voudrions maintenant attirer l'attention sur les coïncidences dodues qu'on peut trouver entre le chapitre X de *Fantômas* et le début de *813*, roman paru en juin 1910 (8). Non seulement le prétexte est le même (le voleur s'introduit dans une chambre d'hôtel et la cambriole en présence de son occupant légitime), mais la confrontation des détails est troublante :

1. Les deux affaires ont la particularité, bien connue depuis des amateurs d'énigmes policières, de se dérouler dans un *local clos*.

2. La scène se passe à Paris, au Royal-*Palace Hôtel* pour Fantômas, au *Palace Hôtel* pour Lupin. Il s'agit chez Leblanc d'un appartement de *trois* pièces, loué par *un seul* individu et situé au *quatrième* étage. Chez Souvestre et Allain, c'est, au *troisième* étage, un appartement de *quatre* pièces réservé à *un seul* locataire.

3. Dans les deux cas, la victime jouit évidemment d'une fortune immense. Fait plus curieux, l'exotisme des victimes est notable (princesse slave et roi du diamant, Allemand du Cap). Enfin si l'une est cousine germaine du Tsar, l'autre projette de cousiner avec le Kaiser : les étymologistes concluront.

4. Le coupable est d'une remarquable élégance vestimentaire. Il s'adorne de pilosités du plus beau noir : barbe en éventail pour Fantômas, moustache pour Lupin (9).

5. Dans les deux cas, la présence du voleur est incompréhensible. A signaler aussi que Fantômas et Lupin ont pris la peine de rompre le fil de la sonnette et de décharger le revolver de la victime. Tous deux enfin parviennent à leurs fins grâce à la psychologie : c'est chaque fois la victime qui est amenée à dévoiler par sa maladresse ce qu'elle veut taire. Notons encore que les deux voleurs ont recours à la violence, et proférent des menaces graves.

6. Tous deux malgré cela manifestent beaucoup d'humour et d'ironie, et déploient un grand charme. Ils montrent un grand intérêt pour les bijoux, et finalement les dédaignent. Surtout, les deux scènes sont empreintes de sadisme, de cruauté, de goût pour l'horrible : on remarquera à ce propos le curieux détail du *doigt coupé :* si Fantômas songe un instant à sectionner le doigt de la princesse pour s'emparer d'une bague trop juste, Lupin amputera bel et bien Gérard Baupré de son auriculaire...

7. Enfin on trouve chez les deux voleurs le même goût pour l'ostentation : si Fantômas refuse d'être pris pour une souris d'hôtel, Lupin se présente comme « prince des cambrioleurs ». L'un et l'autre dédaignent en grands seigneurs le petit butin, et tous deux enfin usent de la carte de visite pour signer leur forfait.

Nous arrêtons là notre énumération : les éléments rassemblés suffisent sans doute à montrer que le chapitre X de *Fantômas* et le début de *813* figurent une composition en abîme. Fantômas ne serait-il que l'autre côté du miroir qui réfléchit Lupin ?

Les coïncidences que nous avons relevées ne posent qu'un très négligeable problème d'histoire littéraire. Il nous paraît plus intéressant de noter que les ressemblances entre Lupin et Fantômas seront par la suite toujours aussi nettes : les deux cycles sont une épopée du sadisme, de la cruauté, de l'horrible (10), et les scènes les mieux venues des *Dents du Tigre*, de *la Comtesse de Cagliostro*, de *l'Ile aux Trente Cercueils* surtout ne dépareraient pas les plus sanglantes aventures de Fantômas (11).

Tout au plus peut-on noter, si l'on tient à établir une différence, que Fantômas mord l'ordre social de l'extérieur, en *outlaw*, à la manière des regrettés capitaines Low et Fly (12). Arsène Lupin au contraire le gangrène de l'intérieur, profitant de tout ce qui lui permet de donner libre cours *légalement* à son sadisme : la guerre, les expéditions coloniales, la police surtout.

Et l'on se prendrait à rêver à quelque monumentale synthèse de ces deux personnages, si par bonheur elle n'était réalisée depuis longtemps : que sont donc Lupin et Fantômas, sinon deux facettes de la personnalité d'André Marcueil (13) ? Mais ceci est une autre histoire...

Géo VADIEU.
Membre de la Société des Etudes Lupiniennes

(1) On aura reconnu, de gauche à droite : F. Bourguignon (*Tour de Feu* n° 88, p. 9), l'équipe de Jarnac (*ibid.* p. 6), J. Raabe et F. Lacassin (*La Bibliothèque idéale des Littératures d'évasion*, Paris 1969, p. 131).

(2) *op. cit., ibid.*

(3) *Fantômas chez Brejnev* (*Le nouveau Planète* n° 6, Avril 1969, p. 104.)

(4) J. Aboucaya, *Lupin c'est l'alpha et l'omega*, (*Revue des Etudes Lupiniennes* n° 5, 1967).

(5) Voir les comptes rendus de la pièce de Leblanc et Croisset *Arsène Lupin* (1908), notamment ceux de Gustave Guiches (*Comoedia*), Henri de Régnier (*Journal des Débats*), Robert de Flers (*Figaro*), Camille Le Senne (*Le Siècle*), Nozières (*Gil Blas*) etc.

(6) Le recueil *Arsène Lupin Gentleman Cambrioleur*, paru en 1907, rassemble les nouvelles lupiniennes parues dans *Je sais tout* entre 1905 et 1907. Pour toutes les questions de dates concernant Arsène, on se raportera avec fruit à la monumentale *Bibliographie de Maurice Leblanc*, établie par F. Lacassin, toujours lui ! (*Revue des Etudes Lupiniennes* n° 2, 1970).

(7) *Fantômas*, p. 155 de l'édition du Livre de Poche. C'est nous qui soulignons.

(8) Affirmons-le hautement : il nous paraît bien moins intéressant de savoir qui, ou si quelqu'un, a copié sur son voisin, que de se demander si de telles rencontres ne sont pas produites inéluctablement par quelque loi du genre que nous ne saurions pas encore dégager.

(9) Sur le problème du poil de Lupin, on consultera avec profit la savante étude de F. Lacassin, *Arsène Lupin* (*Magazine Littéraire*, Août 1968).

(10) A tel point que J.H., dans une présentation de l'*Ile aux Trente Cercueils* se demandait si Maurice Leblanc avait lu Sade (*Magazine Littéraire*, Août 1968).

(11) L'équation de *La Tour de Feu* (*Fantômas* ? *C'est Allain*) et celle de J. Aboucaya (*Fantômas, c'est Lupin*) s'éclairant mutuellement lorsqu'on note que Marcel Allain est, lui aussi, d'Andrésy.

(12) Du capitaine Low, H. Deschamps rapporte le trait suivant : *Un prisonnier à qui on avait coupé les oreilles dut les manger salées et poivrées* (*Pirates et Flibustiers*, Paris 1952, p. 57).

(13) Est-ce encore une coïncidence si Marcel Allain est l'auteur d'un ouvrage au titre quasi rachildien, *L'Heure d'Aimer*, dont le héros est un certain Mareuil ?